

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 30

N°013

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 23 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 16 janvier 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés : PLEE Eric ,KAMALA Kilani ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Monsieur Sofienne KARROUMI	Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Jean-François MONINO
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Marc RUER
Madame Thérèse MBONDO	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Nourredine KADDOURI	Madame Djamila AISSAOUI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Santé Publique/

OBJET : Adhésion de la Ville au Contrat de Stabilisation et de Coordination (COSCO) des centres de santé pour la période 2019-2021.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code de la santé publique en son l'article L. 6323-1 et suivants définissant les centres de santé et leurs modalités d'exercice ;

Vu les dispositions de l'avenant n°1 de l'Accord National des centres de santé, paru au Journal Officiel le 17 novembre 2017 ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2017 relatif à la méthodologie applicable à la profession de médecin pour la détermination des zones prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique, modifié par l'arrêté du 7 mars 2018 ;

Considérant que le Contrat de Stabilisation et de Coordination (COSCO) permet un soutien important au maintien de l'offre de soins sur le territoire, au travers notamment des deux centres de santé municipaux.

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE la demande d'adhésion de la Ville au Contrat de Stabilisation et de Coordination des Centres de Santé (COSCO), pour la période 2019-2021, attribuant une subvention de 5000 € par an et par médecin salarié.

AUTORISE Madame la Maire à signer la demande d'adhésion au contrat.

DIT que la subvention sera versée sur la ligne 503A – 74 – 74718.

Reçu en préfecture le : 25/01/19

Publié le : 25/01/19

Certifie exécutoire : 25/01/19

La Maire,
Meriem DERKAOUI



The image shows a blue ink signature of Meriem DERKAOUI, the Mayor of Aubervilliers. The signature is written over the official circular seal of the Mayor of Aubervilliers, which contains the text 'MAIRE D'AUBERVILLIERS' and '(Seine-Saint-Denis)'.